

Le dossier de l'AGASC fait disjoncter les élus

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 05 Juin 2009 11:57



La salle du conseil municipal est comble. Pourtant, à l'ordre du jour quatre petites questions.

L'essentiel n'est pas là. Ce que tout le monde attend jeudi soir, c'est le brûlant dossier de l'AGASC et celui de sa DSP sur le Tennis Club de Montaleigne, qui depuis un mois déchaîne les passions à Saint-Laurent. Personne ne sera déçu.

20 h 30. Le conseil démarre. Minute de silence demandée par Henri Revel en mémoire de Marc Moschetti, l'ancien maire décédé le 12 mai dernier. Le calme avant la tempête. Car une fois l'ordre du jour balayé, l'AGASC va faire une entrée fracassante au conseil. Et l'ensemble des élus va plonger tête première dans ces eaux troubles.

Claire Pauget, élu de l'opposition attaque. Sur la nécessité de maintenir un restaurant en difficultés au tennis club de Montaleigne. Sur la démission forcée de Michel Hébert, Président

Le dossier de l'AGASC fait disjoncter les élus

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 05 Juin 2009 11:57

de l'AGASC. Et sur un salaire. Celui de la directrice du Tennis Club.

« Comment se fait-il qu'elle perçoive le plus gros salaire des 130 employés de l'AGASC ? La seule démission que vous devez exiger Monsieur le maire, c'est celle de la directrice du club pour insubordination et salaire indécent au vu des compétences exprimées. »

« Qui a fait ce bulletin de salaire, répond, ironique, Henri Revel. Ce n'est pas le président ? Posez-vous donc la question. »

Claire Pauget tente à nouveau d'intervenir. Henri Revel s'énerve.

« Vous n'avez pas le droit de la nommer par son nom. Alors taisez-vous où je vous coupe le micro ! Vous êtes en train de jeter en pâture la directrice du Tennis Club. Elle est là depuis plus de 20 ans, elle ne compte pas ses heures et il n'y a jamais eu de difficultés. Il a fallu que l'AGASC reprenne Montaleigne pour que ça coule ! »

Dans la salle, les élus de la majorité interviennent aussi. S'énervent contre ceux de l'opposition. Les insultes fusent. C'est la cacophonie. Marc Orsatti : *« ça y est les pitbulls sont lâchés ! C'est lamentable. »*

Et le public ? Il rit.

Le dossier de l'AGASC fait disjoncter les élus

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 05 Juin 2009 11:57

Contacté par téléphone, Michel Hébert, présent hier soir dans le public - qui a été mis en cause au cours de ce conseil - demande à « être entendu sur le dossier de l'AGASC par l'ensemble des élus, en présence de Monsieur le maire ». Une demande qui sera d'ailleurs relayée dans la soirée par les élus de l'opposition.

Des audits en cours

Retour au calme avec l'intervention de Josphe Ségura. « Nous prenons de la hauteur par rapport à ce dossier catastrophique. »

Mais l'élu va tirer lui aussi à bout portant contre le maire. « Quel fut le rôle de votre ami de 30 ans et mari de votre ancienne directrice de cabinet ? Quel fut le rôle de l'épouse de votre 1er adjoint ? Quel fut le rôle de votre compagne ? Étant donné cette imbrication familiale comment ne pouviez-vous pas savoir ce qui se passait ? Comment une telle dérive a pu se produire ? Une suite judiciaire est inévitable. Êtes-vous prêt à mener cette procédure ? »

« Non, répond le maire, je ne donnerai pas de suites judiciaires. J'ai commandé un audit. Il est en cours et dira ce qui s'est passé. Pour l'instant je ne dis rien car je n'ai pas les éléments pour fracasser. »

Myriam Houam, qui en début de conseil a expliqué les raisons pour lesquelles elle quittait le groupe de la majorité, intervient à nouveau. Elle n'a plus la voix qui tremble. D'un doigt rageur, elle désigne le maire : « Comment pouviez-vous ne pas être au courant ? C'est faux ! »

Le dossier de l'AGASC fait disjoncter les élus

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 05 Juin 2009 11:57

« Non je n'étais pas au courant. Je savais que ça allait être difficile mais comme il y avait la DSP, la mairie ne pouvait pas intervenir. » « L'audit est en cours donc, et sans connaître les résultats, vous avez déjà pris des sanctions. Je m'étonne » intervient Claire Pauget. « *C'est préventif* »

lui répond le maire.

« *Vous avez décidé le mois dernier d'arrêter cette DSP. Vous auriez pu décider de le faire avant* ». Mais la voix de nouvelle flutette de Myriam Houam a bien du mal à s'imposer au milieu de tout ce brouhaha.

Et l'intervention de Marc Orsatti qui demande des explications sur la manière dont a été choisi le cabinet d'audit ne va pas calmer les choses. Des noms d'oiseaux fusent à nouveau des bancs de la majorité.

Et le public ? Il rit encore.

Danielle Champême, elle, se demande si « *on n'est pas ici à la foire du Trône ?* ».

Robert Rolant, de son côté, parle de « *déballage sordide* » et ajoute, « *on nous dit qu'on ne connaît pas les coupables, mais on les a déjà désignés.* »

Le dossier de l'AGASC fait disjoncter les élus

Écrit par Nice Matin
Vendredi, 05 Juin 2009 11:57

Julie Baudin

Nice-Matin